



Le grand
débat national

La transition
écologique

GRAND DEBAT NATIONAL

Thème 3- Transition écologique

Aides aux particuliers : Logement et lutte contre la précarité énergétique

La rénovation des logements et la lutte contre la précarité énergétique est une politique publique prioritaire de l'Etat depuis de nombreuses années, car elle répond à des attentes des ménages quant aux coûts de l'énergie et du chauffage, mais aussi vis-à-vis de la transition énergétique et écologique.

Depuis près de 50 ans, l'Agence Nationale de l'Habitat (dont le délégué départemental est le DDT) accorde des aides financières aux propriétaires occupants avec un rythme qui progresse régulièrement depuis plusieurs années : **547 logements ont pu être rénovés en Ariège en 2018, mobilisant presque 4,5M€ d'aides. En 2017, 467 logements avaient pu être rénovés en bénéficiant de 3,4M€ d'aides.**

Ces aides financières sont accordées sous conditions de ressources et depuis 2018, il est possible de réaliser une demande entièrement en ligne : <http://monprojet.anah.gouv.fr/>
Ce service, disponible 24h sur 24 et 7j sur 7 permet de vérifier soi-même sa pré-éligibilité et d'accéder à tous les contacts pour monter son dossier de demande de subvention.

L'Agence Nationale de l'Habitat accorde aussi des aides financières aux propriétaires bailleurs permettant aux locataires de bénéficier de logements aux normes (**67 logements rénovés en 2018- 51 en 2017**) et peut aussi aider des copropriétés en difficulté.

En parallèle, le chèque énergie vient d'être mis en place : il consiste en une aide nominative à chaque ménage sous conditions de ressources visant à l'aider à payer les factures d'énergie auprès du fournisseur de combustible ou d'électricité, ainsi que les éventuelles charges de chauffage prévues par le contrat de location.

Les professionnels sont tenus de l'accepter et **aucune démarche n'est nécessaire pour en bénéficier**, le calcul étant automatiquement réalisé par l'administration fiscale. Pour la campagne 2018 en Ariège, l'envoi du chèque à chaque bénéficiaire s'est réalisé dans la semaine du 23 au 28 avril 2018. Les premières évaluations pour la campagne 2018 ont estimés à 11 731 le nombre des bénéficiaires en Ariège pour un montant cumulé de 1,7M€.

Il est aussi possible de financer le reste à charge de certains travaux de rénovation énergétique que l'ANAH aurait pu subventionner par ailleurs. Toutes les informations sur le chèque Energie sont disponibles au lien suivant : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/info>

Enfin, depuis 60 ans, le groupe Action Logement propose des outils pour faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi sur les territoires. Outre un financement important du système de production du logement social et intermédiaire en France, Action Logement propose historiquement un appui aux particuliers jeunes ou salariés privé pour accéder plus facilement à la location.

Action Logement et ses partenaires ont souhaité proposer début janvier 2019 un plan d'actions complémentaires, qui permettra d'accompagner, en particulier, les salariés les plus modestes directement concernés par les problèmes d'accès au logement, d'entrée dans l'emploi et de pouvoir d'achat.

Les mesures seront consacrées à l'amélioration des performances énergétiques des logements, à

la rénovation des logements locatifs et à l'aide apportée aux salariés pour se rapprocher de leur lieu de travail. Elles seront également destinées à financer les travaux d'adaptation des logements au vieillissement de leurs occupants, à la transformation de bureaux en logements, à la production de logements sociaux et intermédiaires et à la lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

Les modalités de mise en oeuvre doivent être précisées à court terme en lien avec l'Etat dans les prochaines semaines. Plus de renseignements sont et seront disponibles au lien suivant : <https://groupe.actionlogement.fr/nos-activites>